



Evasions culturelles  
190 avenue Daumesnil  
75012 Paris

**BULLETIN D'INSCRIPTION A L'EXCURSION/AU VOYAGE .....**

**NOM .....**

**PRENOM .....**

**ADRESSE .....**

.....

**TELEPHONE ..... EMAIL .....**

**CI-JOINT UN CHEQUE DE ..... €**

**CONDITIONS GENERALES :**

Seuls les membres de l'association EVASIONS CULTURELLES, à jour de leur cotisation annuelle, peuvent participer aux excursions et voyages organisés par l'association.

\*Tout règlement demeure acquis. Toutefois, pour les voyages, l'assurance annulation souscrite auprès de la MAIF permet en cas de force majeure (décès, maladie nécessitant de garder la chambre au moins 8 jours sur envoi du certificat correspondant, licenciement économique, etc...), de se faire rembourser le montant du voyage ou de bénéficier d'un avoir sur une prochaine excursion ou un prochain voyage. Les garanties du contrat sont adressées au moment de la souscription de l'assurance.

-L'annulation (**par écrit**) plus de 2 semaines avant la date de la sortie donnera lieu à une retenue de 30% pour frais de dossier. Le restant sera utilisable pour une prochaine excursion ou un prochain voyage.

-De 15 jours à 5 jours avant la date prévue, 50% de la somme sera retenu, le restant étant utilisable pour une prochaine excursion ou un prochain voyage.

-A moins de 5 jours, 100% de la somme sera retenu.

\*En cas d'un nombre insuffisant de participants, l'association se réserve le droit d'annuler l'excursion ou le voyage. Le remboursement serait alors effectué sans autre indemnité.

**Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de participation aux excursions d'Evasions Culturelles et les accepter.**

**Date et signature**

A envoyer à :

**Madame SCHLEMER, 4 avenue de Villiers 91210 Draveil, pour les EXCURSIONS**  
**Madame CHARRIER, 168 quai de Jemmapes 75010 Paris pour les VOYAGES**